



CONSEIL SUPERIEUR DES FINANCES

Comité d'Etude sur le Vieillissement

**AVIS RELATIF A L'ENVELOPPE BUDGETAIRE 2009-2010
RESERVEE AUX ADAPTATIONS AU BIEN-ETRE**

ERRATUM

Août 2008

Les membres du Comité d'Etude sur le Vieillissement :

Monsieur G. QUADEN, Président

Monsieur J. VERSCHOOTEN, Vice-président

Monsieur G. DE SMET, sur proposition du Ministre du Budget

Monsieur H. BECQUAERT, sur proposition du Ministre des Affaires sociales

Monsieur M. WEBER, sur proposition du Ministre des Finances

Monsieur M. ENGLERT, sur proposition du Bureau fédéral du Plan

Monsieur J. SMETS, sur proposition de la Banque Nationale de Belgique

Membre observateur :

Monsieur J.-M. CLOSE

Le Secrétariat :

Madame N. Fasquelle

Madame S. Weemaes

ERRATUM

Dans le chapitre 5 consacré à l'enveloppe 2009-2010 des régimes d'assistance sociale, les estimations du tableau 25 relatives aux allocations aux personnes handicapées et à la GRAPA-RGPA, ainsi que le total de l'enveloppe, sont remplacées par les suivantes :

Tableau 25 – Estimation de l'enveloppe 2009-2010 : les régimes d'assistance sociale
indice 108.34

	2009	2010	2011	2012
1. Revenu d'intégration et aide sociale équivalente (uniquement les remboursements par le pouvoir fédéral)	7,38	14,92	15,01	15,01
2. Allocations aux personnes handicapées (revenu de remplacement)	4,77	9,85	9,23	9,36
3. GRAPA et RGPA	8,06	15,83	15,84	15,91
Total enveloppe 2009-2010	20,20	40,60	40,07	40,29

L'enveloppe pour 2009 s'élèverait à 20,20 millions d'euros et l'enveloppe cumulée pour 2009 et 2010 à 40,60 millions d'euros.